

REMISE DES DIPLOMES DE GRADE DE LICENCE

Pour tous diplômés 2014/2015-2015/2016-2017/2018

Pour La remise du diplôme, l'étudiant doit restituer son attestation de réussite contre le diplôme définitif.

Pour le cas où vous ne pouvez pas vous déplacer :

Demande par courrier: à Catherine SABOT Scolarité IFSI— 19 Rue Ambroise Paré 25030 BESANCON CEDEX- catherine.sabot@univ-fcomte.fr

- . Original de l'attestation de réussite du grade de Licence, OBLIGATOIRE
- . Copie de pièce d'identité recto-verso
- . <u>6.10 euros</u> en timbres uniquement (autocollants de préférence)
- . **Demande écrite en précisant lisiblement l'adresse d'expédition**, l'intitulé du diplôme l'année d'obtention, si possible un numéro de portable, une adresse mail, et votre nom de jeune fille et d'épouse si nécessaire

Retrait au bureau: Catherine SABOT Scolarité IFSI - 19 Rue Ambroise Paré-25030 BESANCON CEDEX- Bâtiment ATLAS – 4 ème étage- 03.63.08.25.06 (prendre rdv au préalable)

- . L'étudiant doit restituer l'original de l'attestation de réussite du grade de Licence, OBLIGATOIRE
- . Présenter sa pièce d'identité
 - . (Remise du diplôme dans une enveloppe cartonnée)

Un étudiant peut donner procuration à une personne de son choix, celle-ci doit alors se présenter munie :

- . De sa pièce d'identité
- . D'une copie de pièce d'identité du titulaire du diplôme
- . D'une lettre de procuration